

Manzili Surf & Yoga

 Surf · Yoga · Bien-être 

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

 Version française

Version en vigueur à compter du 01.06.2026

Manzili Surf & Yoga — SARL au capital de 100 000 dirhams

Siège social : Hay Tissaliouine, Tamraght, 85F+2J8 rue 35 et CPR 238 TF 2-13-424

Site internet : www.manzilisurfhouse.com — Contact : contact@manzilisurfhouse.com

Assureur RCP : Attijari Wafa Bank, agence Aourir Agadir

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») sont conclues entre la société Manzili Surf & Yoga (ci-après « Manzili »), organisatrice de séjours surf et yoga, et toute personne physique ou morale procédant à une réservation via le site internet www.manzilisurfhouse.com ou par tout autre moyen (ci-après le « Client »).

La réservation d'un séjour implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV, dont le Client reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande. Manzili se réserve le droit de modifier ces CGV à tout moment ; les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes CGV ont pour objet de définir les droits et obligations respectifs de Manzili Surf & Yoga et du Client dans le cadre de la vente de séjours combinant activités de surf, de yoga et d'hébergement (ci-après les « Séjours »).

Avant toute réservation, le Client déclare avoir la pleine capacité juridique pour s'engager et s'être assuré que les activités proposées sont adaptées à son état de santé et à ses aptitudes physiques.

Article 2 – Réservation d'un séjour

2.1 L'offre

Les informations disponibles sur le site www.manzilisurfhouse.com (destinations, activités, hébergements, prix, conditions de paiement et d'annulation) constituent l'offre préalable au sens de la Loi n°31-96 relative à l'organisation des agences de voyages au Maroc. Manzili Surf & Yoga se réserve le droit de modifier ces informations avant la conclusion du contrat ; toute modification sera portée à la connaissance du Client par écrit.

Manzili Surf & Yoga attire l'attention du Client sur la nécessité de s'assurer, avant toute commande, que l'ensemble des bénéficiaires sont aptes à participer aux activités de surf et de yoga. Les photographies publiées n'ont pas de valeur contractuelle.

2.2 Processus de réservation

Conformément à la Loi n°31-08 édictant des mesures de protection du consommateur au Maroc, les ventes de prestations touristiques ne sont pas soumises au droit de rétractation. Toute réservation d'un Séjour est donc définitive pour le Client, sous réserve des conditions d'annulation de l'article 5.

La réservation ne devient définitive qu'après confirmation écrite (email) de la disponibilité et réception du paiement. Le Client doit communiquer une adresse email valide et consulter régulièrement sa messagerie.

Le Client doit informer Manzili par écrit, préalablement à toute réservation, de toute particularité susceptible d'affecter le bon déroulement du Séjour (mobilité réduite, régime alimentaire, allergies, blessures, pathologies).

2.3 Nombre minimum de participants

Les Séjours « Retraite » sont soumis à un nombre minimum de participants précisé dans la fiche produit. Si ce seuil n'est pas atteint, Manzili informera le Client au plus tard :

- 35 jours avant le départ

En cas de non-atteinte du seuil, la réservation sera annulée sans frais et le Client intégralement remboursé. Manzili pourra proposer le maintien du Séjour avec un supplément « petit groupe » ; en cas de refus, la réservation est annulée sans frais.

Article 3 – Prix

Les prix affichés sur www.manzilisurfhouse.com sont exprimés dans les devises souhaitées, toutes taxes comprises. Sauf mention contraire, le prix forfaitaire ne comprend pas :

- Le transport jusqu'au lieu de séjour s'il n'a pas été sélectionné ;
- Les frais de visa ;
- Les repas et boissons non mentionnés dans l'offre ;
- Les pourboires ;
- Les assurances.

Article 4 – Modalités de paiement

4.1 Paiement

Le règlement s'effectue par carte bancaire (Mastercard, Visa) ou par virement bancaire. 30 % du montant est dû lors de l'inscription, sauf mention contraire dans le processus de réservation (paiement échelonné possible, précisé sur la fiche produit). Le solde est à régler 72 h avant l'arrivée.

4.2 Défaut de paiement

En cas de non-paiement à l'échéance, Manzili se réserve le droit de considérer le Séjour comme annulé par le Client à la date prévue de départ et d'appliquer les frais d'annulation correspondants, soit 100 % du montant total.

Article 5 – Annulation et modification par le Client

Toute demande de modification ou d'annulation doit être adressée par écrit à Manzili Surf & Yoga à l'adresse : contact@manzilisurfhouse.com. La date retenue est le premier jour ouvrable suivant la réception de la demande.

5.1 Frais de modification

Toute modification entraîne des frais de dossier de 25 € par dossier, auxquels s'ajoutent les éventuels frais facturés par les prestataires tiers. Les prestations non consommées ne donnent lieu à aucun remboursement.

5.2 Frais en cas d'annulation

Le Client peut annuler son Séjour à tout moment. Les frais d'annulation suivants s'appliquent, calculés sur le montant total du Séjour :

Délai avant le départ	Frais d'annulation
Séjour non confirmé	0 % + frais de dossier offerts
Entre 60 et 30 jours avant le départ	0 % du montant total + 25 € frais de dossier
Entre 30 et 15 jours avant le départ	50 % du montant total + 25 € frais de dossier
Moins de 15 jours / non-présentation	100 % du montant total + 25 € frais de dossier

Les frais de dossier s'élèvent à 25 € TTC par dossier.

En cas de test COVID-19 positif avant le départ, ce cas ne constituant pas un cas de force majeure au sens de l'article 269 du Dahir des Obligations et Contrats (DOC), le Client ne peut prétendre à un remboursement au titre des présentes CGV. Il est fortement conseillé de souscrire une assurance annulation.

5.3 Interruption du séjour par le Client

Tout séjour interrompu ou abrégé par le Client, pour quelque cause que ce soit autre que la force majeure (art. 7) ou une faute de Manzili Surf & Yoga, ne donnera lieu à aucun remboursement, même partiel.

Si Manzili Surf & Yoga est contrainte d'annuler un départ, les Clients inscrits seront intégralement remboursés sans indemnité supplémentaire. En cas de modification d'éléments non essentiels du contrat (hébergement de même catégorie, ajustement d'itinéraire), aucune indemnisation n'est due.

Article 6 – Formalités administratives et sanitaires

Il appartient exclusivement au Client de vérifier la validité de ses documents de voyage (passeport, carte d'identité, visa, permis de conduire, etc.) et de se conformer aux obligations sanitaires en vigueur. Manzili Surf House ne saurait être tenue responsable de tout refus d'embarquement ou d'entrée sur le territoire résultant du non-respect de ces obligations.

Article 7 – Force majeure

En cas de force majeure rendant impossible l'exécution du Séjour, Manzili Surf & Yoga préviendra le Client par tout moyen. Le contrat sera suspendu de plein droit sans indemnité. Si le Séjour ne peut être effectué, le contrat sera résilié et Manzili reversera toute somme non dépensée qu'elle détiendrait pour le compte du Client.

Article 8 – Assurances

Aucune assurance (annulation, assistance, rapatriement) n'est incluse dans les forfaits Manzili. Il est fortement recommandé au Client de souscrire une assurance multirisque voyage couvrant notamment l'annulation, les accidents de sport (surf, yoga) et le rapatriement médicalisé.

Manzili Surf & Yoga est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle par Attijari Wafa Bank, agence Aourir Agadir. Toute déclaration de sinistre doit être effectuée directement auprès de la compagnie d'assurance du Client.

Article 9 – Réclamations

Toute réclamation relative aux conditions du Séjour doit être formulée sans délai, sur place et par écrit, auprès du responsable local et par email à contact@manzilisurfhouse.com.

Article 10 – Autorisation d'utilisation des photos et vidéos

Dans le cadre des Séjours, des photos et vidéos peuvent être réalisées. Le Client autorise Manzili Surf & Yoga à reproduire et exploiter son image à des fins de communication. Un engagement écrit est également demandé sur place. Toute opposition doit être notifiée par écrit à contact@manzilisurfhouse.com avant le départ.

Article 11 – Décharge de responsabilité et acceptation des risques

11.1 Risques inhérents aux activités

Le Client reconnaît avoir été informé des risques inhérents à la pratique du surf et du yoga, notamment les risques de chute, de collision, de noyade ou de blessures musculo-squelettiques. Manzili Surf & Yoga met en œuvre tous les moyens raisonnables pour assurer la sécurité des participants.

11.2 État de santé

Le Client certifie que son état de santé et ses aptitudes physiques lui permettent de participer aux activités proposées et déclare n'avoir aucune pathologie connue susceptible de limiter sa participation. Il s'engage à informer les moniteurs de surf et professeurs de yoga de tout problème de santé, blessure ou limitation physique.

Les femmes enceintes doivent contacter Manzili avant toute réservation et fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités proposées.

11.3 Acceptation des risques

Le Client est conscient que les activités de surf et de yoga se déroulent en environnements naturels (milieu marin, plage) pouvant éloigner les participants des services médicaux. Il accepte les risques inhérents à ces environnements et s'engage à adopter une attitude préventive et responsable.

11.4 Décharge matérielle

Le Client renonce à toute réclamation en dommages et intérêts pour tous préjudices aux biens lui appartenant (usure normale, perte, bris, vol de matériel personnel).

11.5 Autorisation d'intervention d'urgence

Le Client autorise Manzili à prodiguer les premiers soins nécessaires en cas d'accident et à prendre toute décision de transport vers un établissement de santé, à ses frais.

Article 12 – Nullité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes CGV étaient déclarées nulles, les autres stipulations conserveraient leur pleine force et leur portée.

Article 13 – Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit marocain, notamment à la Loi n°31-96 relative à l'organisation des agences de voyages et au Dahir des Obligations et Contrats. En cas de litige, le Client s'adressera en priorité à Manzili Surf & Yoga afin de rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux d'Agadir compétents.

Document établi par le service juridique de Manzili Surf & Yoga.

Version en vigueur à compter du 1er juin 2026. Toute réservation vaut acceptation des présentes CGV.